



Légende

- Limite des unités d'aménagement
- Proposition d'agrandissement 2011
- Limite 2008

La proposition d'agrandissement située au sud-ouest de la réserve de biodiversité proposée (A) devra faire l'objet d'une analyse approfondie avant l'émission du statut permanent, de manière à assurer la possibilité d'accéder aux protions des UA 024-52 et 024-51 situées au nord de celle-ci (Encerclé sur la carte).

